

Version 1 : 26 juin 2025

Cadre de recherche NEOLAIa

1. Résumé

Le Cadre de recherche NEOLAIa (en anglais *NEOLAIa Research Framework - NRF*) propose une structure commune pour instaurer des collaborations de recherche solides et durables entre les universités partenaires de NEOLAIa. Il est ancré dans les valeurs clés de l'Alliance et en cohérence avec ses objectifs globaux.

Objectifs généraux :

- Favoriser la collaboration interdisciplinaire sur le long terme en matière de recherche au sein de l'Alliance.
- Promouvoir des valeurs communes telles que la liberté académique, l'inclusion et la diversité, l'ancrage régional de la recherche et la science ouverte.
- Aligner les activités de recherche sur les piliers stratégiques de l'Université Européenne NEOLAIa : transformation numérique, diversité et inclusion, accroissement des mobilités.

Principes fondamentaux :

- Respect de la liberté académique et de l'autonomie des établissements.
- Engagement vis-à-vis de normes éthiques et de pratiques de recherche responsables.
- Soutien aux chercheuses et chercheurs en début de carrière et au développement de la carrière universitaire.
- Intégration des questions de durabilité environnementale et d'innovation numérique.

Principaux points :

- Intégration stratégique
 - Chaque université partenaire est tenue d'intégrer le cadre de recherche NEOLAIa dans ses priorités stratégiques ou ses processus de planification d'ici à 2027, et ce, selon des modalités témoignant d'un alignement cohérent avec les objectifs de l'Alliance et les stipulations de la Convention de subvention (Grant Agreement), tout en préservant pleinement l'autonomie institutionnelle de chaque établissement.

- Initiatives de financement en phase d’amorçage des projets
 - Au moins 45 projets de recherche bénéficiant d'un financement en phase d’amorçage doivent être lancés à l’échelle de l’Alliance entre 2024 et 2027. Chaque université s’engage à cofinancer au moins cinq de ces projets, afin de favoriser l’innovation collaborative et de renforcer la possibilité d’obtenir des financements externes.
- Partage des ressources pour la recherche
 - Au moins dix ressources clés pour la recherche (ex. : infrastructures, équipements, données) doivent être partagées entre les partenaires NEOLAIa d’ici 2027 afin de promouvoir la collaboration entre institutions et la mobilité des chercheurs.
- Synergies de recherche et nouvelles collaborations
 - En s’appuyant sur la cartographie des synergies de recherche, au moins dix nouvelles collaborations doivent être créées d’ici 2027, favorisées par des programmes de mobilité, le travail d’équipes d’appui à la recherche, et une cartographie des infrastructures, pour améliorer l’intégration de ces initiatives, limiter les redondances et favoriser les synergies.
- Demandes de financement conjointes
 - Un objectif de dix candidatures conjointes à des financements de recherche est à atteindre d’ici 2027, appuyées par le travail des équipes d’appui à la recherche (*Expert Support Teams*), la connaissance des infrastructures de recherche des partenaires, et des démarches de co-développement mobilisant des acteurs régionaux.
- Label HRS4R
 - Au moins six partenaires NEOLAIa devront soit posséder soit être en démarche active d’obtention du label HRS4R (Stratégie de ressources humaines pour les chercheurs) d’ici 2027, dans le cadre de la promotion d’environnements de recherche éthiques, inclusifs et propices à l’activité scientifique.
- Mobilité du personnel d’appui à la recherche
 - Au moins soixante mobilités de personnels d’appui à la recherche doivent être facilitées entre 2024 et 2027 afin de promouvoir le partage des connaissances, l’évolution professionnelle et le renforcement de la collaboration administrative.
- Accompagnement des chercheuses et chercheurs en début de carrière

- D'ici 2027, au moins 12 séminaires en ligne pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière et deux programmes de mentorat impliquant au moins deux jeunes chercheuses ou chercheurs de chaque établissement partenaire, doivent être réalisés pour soutenir leur développement professionnel et consolider la communauté scientifique.
- Collaboration avec des acteurs régionaux
 - A travers le Living Lab Hub, dix collaborations de recherche conjointe avec des acteurs régionaux doivent être initiées d'ici 2027 pour renforcer la mobilisation de l'écosystème local et promouvoir une innovation à impact au sein des régions NEOLAIa.

Le Cadre de Recherche NEOLAIa constitue à la fois un guide stratégique et un engagement commun, permettant à NEOLAIa de construire une communauté de recherche tournée vers l'avenir, inclusive et porteuse d'impact.

2. Introduction

Le Cadre de Recherche NEOLAIa a pour principal objectif de promouvoir des collaborations de recherche durables et à long terme au sein de l'Alliance NEOLAIa (« l'Alliance »). Ces collaborations ne se limitent pas à des projets de recherche spécifiques, mais incluent également le développement de réseaux consolidés de personnels d'appui à la recherche. L'objectif du Cadre de Recherche NEOLAIa est d'instaurer, dans le cadre de l'Alliance, des collaborations de recherche en cohérence avec les objectifs de NEOLAIa, notamment en intégrant les piliers de NEOLAIa définis dans la Convention de subvention (*Grant Agreement*) : transformation numérique, inclusion et diversité, renforcement de la mobilité. Par ailleurs, il convient de souligner que le respect de la liberté académique constitue un principe fondamental de ce cadre, garantissant l'autonomie des chercheurs et des institutions dans la conduite des recherches, le partage des connaissances et le maintien d'un dialogue ouvert et critique. Ce principe est essentiel pour assurer que les collaborations au sein de l'Alliance demeurent intellectuellement indépendantes, innovantes et conformes aux valeurs démocratiques fondamentales que NEOLAIa s'engage à promouvoir.

Le Cadre de Recherche NEOLAIa servira de fondement au développement de la recherche au sein de l'Alliance tout au long de la durée du projet NEOLAIa, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027. Cette première version devra être finalisée d'ici le 30 juin 2025, date correspondant à un objectif intermédiaire du projet NEOLAIa (*Jalon 21*). Elle fera l'objet d'une mise à jour avant le 31 décembre 2026 (*Jalon 22*), puis d'une actualisation finale prévue à la clôture du projet, dans le but d'appuyer l'Alliance dans son effort de promotion des futures collaborations de recherche (*Jalon 23*). Le document cadre devrait être disponible dans toutes les langues officielles parlées par les membres de l'Alliance.

La suite du Cadre de Recherche NEOLAIa est structurée comme suit : la Section 3, « Socle », expose les éléments fondamentaux qui sous-tendent le développement des collaborations de recherche au sein de

l'Alliance NEOLAIa. La Section 4, « Résultats », établit la marche à suivre pour créer des activités de recherche commune.

3. Socle

La section qui suit met en lumière les principaux éléments sur lesquels NEOLAIa entend fonder le développement d'une recherche commune, et qui ont été collectivement identifiés par les membres de l'Alliance pour constituer le socle de collaborations de recherche régionales à fort impact. Ces éléments sont mentionnés dans la Convention de subvention et développés dans la partie suivante. Les principes clés suivants ont été identifiés comme étant importants pour les activités de recherche collectives de l'Alliance : le développement de la carrière universitaire, la liberté et l'indépendance académiques, la diversité et l'inclusion, l'Europe verte et numérique, la mobilité et les échanges universitaires, la science ouverte, l'ancrage régional de la recherche et l'éthique de la recherche.

Liberté académique et indépendance

L'Alliance est fermement attachée à la promotion de la liberté et de l'indépendance académiques. Kinzelbach définit la liberté académique comme le droit des enseignantes et enseignants, des chercheuses et chercheurs, des étudiantes et étudiants, d'enseigner, d'étudier, d'acquérir des connaissances ou de mener des recherches sans subir d'intrusions ou de restrictions illégitimes imposées par la loi, la réglementation des établissements, la pression exercée par le grand public ou par des organisations ou des acteurs politiques (Kinzelbach et al., 2021). La liberté académique garantit la possibilité pour les chercheurs d'exprimer des idées et points de vue, et de présenter leurs résultats ouvertement et librement, favorisant un environnement où le savoir peut être diffusé, approfondi et développé collectivement ou individuellement, sans contrainte extérieure (Kinzelbach, et al., 2021., et EUR-Lex - 32023H01640 - FR - EUR-Lex).

En tant qu'alliance universitaire européenne, NEOLAIa peut favoriser la liberté académique dans la recherche, en tant que concept mais également dans la pratique, à différents égards. L'une des approches auxquelles on peut recourir consiste à promouvoir un environnement de recherche ouvert et inclusif. Pour ce faire, il peut s'agir d'encourager et de favoriser la mobilité, notamment pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière. Une autre approche consiste à valoriser l'inclusion comme un principe clé de la collaboration en matière de recherche, que ce soit dans le cadre de conférences, de webinaires, de séminaires, de demandes de subvention conjointes ou dans d'autres tribunes au sein du monde universitaire ou en dehors. Il s'agit notamment de participer activement à des partenariats et des réseaux internationaux, d'encourager les débats et les dialogues ouverts, et de promouvoir les échanges entre les différentes disciplines et les différents établissements. Créer des espaces où une diversité de voix sont entendues et respectées permet d'enrichir le processus de recherche, mais également de renforcer l'impact et la pertinence de nos travaux collectifs tout en favorisant l'autonomie des chercheuses et chercheurs.

L'un des grands obstacles à la liberté académique est le manque de financements qui peut toucher certains domaines de recherche, ce manque pouvant limiter les effets des projets à impact (Chalise, U., & King, D. R., 2024.). Pour remédier à ce phénomène, l'Alliance centre ses efforts sur la promotion de collaborations entre les chercheuses et les chercheurs de toutes les universités partenaires de NEOLAIa. Par exemple, ces collaborations sont favorisées par un partage d'infrastructures de recherche au sein de l'Alliance (Tâche 5.2 *Mapping NEOLAIa research resources and synergies - Cartographier les ressources et les synergies de recherche NEOLAIa* - et Work Package 8 *Adopting and Sustaining Open Science - Adopter et renforcer la science ouverte*). L'Alliance encourage aussi le recours à des fonds d'amorçage pour favoriser une mobilité de recherche équitable et raisonnée ou encore l'utilisation d'outils numériques pour aider les chercheurs à interagir, à partager leurs savoirs et à créer des équipes de recherche solides. Cette approche renforce les fondements de la recherche, accroît les possibilités d'obtention de financements externes et permet aux chercheurs d'explorer et de développer leurs travaux de manière libre et approfondie.

La promotion de la liberté et de l'indépendance académiques nécessite également de collaborer avec des organisations comme *Scholars at Risk*, qui défend la protection des chercheuses et chercheurs qui sont l'objet de menaces en raison de leurs activités académiques. Par ailleurs, en s'inspirant des expériences d'institutions partenaires telles que l'université de Bielefeld et l'université de Jaén dans le cadre de leur collaboration avec *Scholars at Risk*, l'Alliance vise à soutenir les chercheuses et chercheurs exposés à des risques. Toutes ces démarches nécessitent de plaider en faveur d'environnements sûrs qui permettent aux chercheuses et chercheurs de poursuivre leurs travaux et de promouvoir des politiques qui protègent la liberté académique au sein de l'Alliance.

Éthique de la recherche

Le respect de normes exigeantes en matière d'éthique de la recherche est l'un des principes fondamentaux de l'Alliance. Il s'inscrit dans l'engagement des universités membres de NEOLAIa à se conformer aux politiques éthiques internationales dans le cadre des collaborations transnationales. Cela implique notamment de veiller à ce que toutes les activités de recherche respectent les directives éthiques relatives aux sujets humains, à la protection des données et à l'intégrité académique (Code de conduite européen pour l'intégrité scientifique, 2019). En favorisant une culture de pratiques de recherche éthiques, l'Alliance poursuit l'objectif principal de protection des participants impliqués dans les recherches, tout en maintenant la confiance du public et la crédibilité de ses contributions scientifiques.

L'Alliance promeut une éthique de la recherche, notamment en créant des séminaires et un programme de mentorat pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière, tels que le prévoit la Tâche 5.4 *Designing Actions for NEOLAIa High-Impact Research* (Concevoir des actions pour une recherche NEOLAIa à fort impact). Ces initiatives jouent un rôle clé en favorisant le respect, par les jeunes chercheuses et chercheurs, de normes strictes d'éthique de la recherche et en les encourageant à suivre des séminaires/webinaires traitant de questions d'éthique en recherche. D'autres activités, telles que les

réseaux thématiques ou disciplinaires de NEOLAIa, contribuent également à l'échange d'expériences et de pratiques prenant en compte les questions éthiques dans les projets de recherche. Les travaux prévus par la Tâche 8.1 *Developing and sustaining the NEOLAIa Open Science Policy* (Élaborer et consolider la Politique NEOLAIa relative à la science ouverte) peuvent également contribuer au respect de normes strictes d'éthique de la recherche en renforçant la reproductibilité de la recherche et sa transparence.

Diversité et inclusion

L'Alliance est particulièrement attachée à la promotion de la diversité et de l'inclusion au sein de l'environnement de recherche. Avec le *Work Package 3 Diversity and Inclusion - Overcoming barriers to participation* (Diversité et inclusion - Faire tomber les obstacles à la participation), des stratégies concrètes sont déployées pour remédier à ces problématiques. Un axe prioritaire consiste à réduire les écarts de genre dans les disciplines STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), en reconnaissant l'importance de promouvoir une représentation et des opportunités équitables pour toutes et tous (EUR-Lex - 32023H01640 - FR - EUR-Lex). Par ailleurs, l'Alliance accompagne les chercheurs entrants dans le développement de compétences linguistiques et culturelles locales, grâce au Work Package 7, « *Vers une université européenne plurilingue et interculturelle* ». Ces initiatives visent à créer une communauté académique inclusive, valorisant la diversité des perspectives et des parcours.

Une Europe verte et numérique

L'Alliance vise à contribuer à la vision d'une Europe plus verte et plus numérique en partageant les bonnes pratiques en matière d'internationalisation durable et dans les domaines de la recherche et de la science ouverte, comme le prévoit le *Work Package 8 Adopting and Sustaining Open Science (Adopter et renforcer la science ouverte)* (Horizon Europe, 2021 et EUR-Lex - 32023H01640 - FR - EUR-Lex). Les initiatives mises en place comprennent la promotion de pratiques de recherche respectueuses de l'environnement, l'intégration des technologies numériques afin de renforcer la collaboration, ainsi que la garantie d'une accessibilité et d'une réutilisation optimales des données produites par les activités de recherche. Ces efforts s'inscrivent pleinement dans les objectifs européens plus larges visant à encourager la durabilité et l'innovation numérique dans l'ensemble des secteurs (Stratégie numérique de la Commission européenne, 2022).

Carrières universitaires

Un aspect essentiel du développement d'environnements de recherche collaboratifs réside dans le soutien renforcé au développement de carrière des jeunes chercheuses et chercheurs. Ce soutien s'étend à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu académique, en reconnaissant la diversité des trajectoires professionnelles que ces derniers peuvent emprunter. Pour appuyer cet objectif, NEOLAIa a créé l'*Équipe HRS4R NEOLAIa* dédiée au développement de la Stratégie des ressources humaines pour les chercheurs au titre de la Tâche 5.3, *Creating NEOLAIa Expert Support Teams (Création des équipes d'appui à la recherche NEOLAIa)*. Six universités membres de NEOLAIa ont obtenu ou sont en cours d'obtention du label HRS4R de la Commission européenne. L'équipe HRS4R NEOLAIa vise à servir de base pour le partage

de connaissances entre les universités qui sont déjà accréditées et celles qui sont en cours d'accréditation, tout en encourageant celles qui n'ont pas encore amorcé le processus à commencer à y travailler. L'accréditation reflète un engagement à améliorer les conditions de travail et les opportunités d'évolution de carrière des chercheuses et chercheurs, en adéquation avec la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour les recrutements. L'accréditation HRS4R renforce également l'attractivité des établissements pour les chercheuses et chercheurs réputés du monde entier en réaffirmant leur attachement à l'excellence dans les pratiques de gestion des ressources humaines.

En outre, l'Alliance apporte des ressources et des programmes variés pour favoriser l'évolution de carrière via la Tâche 5.4 *Designing actions for NEOLAIa High-Impact Research (Concevoir des actions pour une recherche NEOLAIa à fort impact)*. Ces initiatives prévoient notamment des activités de mentorat, de formation et des opportunités d'évolution de carrière pour les chercheuses et chercheurs en début de carrière, et veillent à ce qu'elles et ils reçoivent l'aide nécessaire pour atteindre leurs objectifs professionnels.

Mobilité et échanges académiques

Favoriser la mobilité et les échanges académiques constitue un levier essentiel pour encourager la collaboration et le partage d'idées. L'Alliance soutient les opportunités de mobilité aussi bien physiques que virtuelles (voir le [pacte vert pour l'Europe](#)), en prévoyant des échanges à long et court terme, comme énoncés dans le Work Package 4. La Tâche 4.7 *Supporting and sustaining NEOLAIa mobility programmes for joint research (Soutien et pérennisation des programmes de mobilité NEOLAIa pour la recherche conjointe)*, comporte un programme de résidences de recherche ainsi qu'un appui administratif pour la mobilité de recherche dans le cadre du programme de mentorat prévu par la Tâche 5.4. En permettant aux chercheuses et chercheurs de travailler au sein de différentes institutions et dans divers pays, l'Alliance favorise la diversité des expériences et des points de vue au sein de sa communauté, ce qui lui permet de proposer et de promouvoir un environnement académique plus riche.

Les objectifs de mobilité dépassent le cadre du personnel académique et s'étendent également aux personnels d'appui à la recherche. Au titre de la Tâche 5.3 *Creating NEOLAIa Expert Support Teams (Création d'équipes d'appui à la recherche NEOLAIa)*, l'Alliance vise à promouvoir des opportunités de mobilité pour les personnels d'appui à la recherche entre les universités membres en vue d'enrichir leurs compétences et connaissances, de développer leurs réseaux et de favoriser leur évolution professionnelle. Grâce aux échanges et aux programmes de formation, les personnels peuvent adopter des bonnes pratiques, acquérir de nouvelles compétences et contribuer à la concordance des services d'appui à la recherche au sein de l'Alliance. En plus d'être bénéfique pour les personnels concernés, cette initiative améliore l'efficacité et la qualité globales de l'appui à la recherche dans tous les établissements partenaires.

Science ouverte

Améliorer l’accessibilité des résultats de recherche est l’un des grands objectifs de l’Alliance. L’idée est de permettre une importante augmentation des publications en libre accès par rapport au niveau actuel, comme le reflète la base de données *Web of Science* (voir Convention de subvention 1.2.2, Description technique - Partie B, 1.2.2 Objectifs de NEOLAIa). Cette initiative a pour but de promouvoir la libre circulation des savoirs et de permettre aux chercheuses et chercheurs du monde entier d’accéder aux travaux existants et de les exploiter sans obstacles financiers ou juridiques. En élargissant le libre accès, l’Alliance vise à favoriser le développement de la collaboration, de l’innovation et de la transparence au sein de la communauté académique internationale ([Arza et Fressoli, 2018](#)). La Tâche 8.1 *Developing and sustaining the NEOLAIa Open Science Policy* (*Élaborer et entretenir la Politique NEOLAIa relative à la science ouverte*), fait spécifiquement référence à la question de la science ouverte, l’élaboration de la politique NEOLAIa en matière de science ouverte étant une composante clé de cette tâche.

Les travaux de NEOLAIa sur la science ouverte suivent les recommandations des politiques européennes (Commission européenne : Direction générale de la recherche et de l’innovation, 2022), qui mettent l’accent sur l’inclusivité, la transformation numérique et l’engagement régional dans la recherche et l’innovation. En tant qu’Alliance de jeunes universités européennes, NEOLAIa promeut des valeurs telles que l’ouverture, l’interdisciplinarité et l’impact sociétal, des principes clés qui sont également ancrés dans la vision européenne de la science ouverte (Commission européenne : Agence exécutive européenne pour la recherche, 2023). Ces deux cadres plaident en faveur d’une transformation des paradigmes de recherche traditionnels en accordant la priorité à la transparence, à la collaboration et à l’accessibilité. Les efforts de l’Union Européenne en faveur de pratiques comme l’édition en libre accès, les sciences participatives ou encore les principes FAIR (*Findable, Accessible, Interoperable, et Reusable* – Facile à trouver, Accessible, Interopérable et Réutilisable) viennent renforcer l’accent mis par NEOLAIa sur la construction d’écosystèmes de recherche avancés sur le plan numérique et engagés sur le plan social, en particulier dans les régions défavorisées et hors métropoles.

De plus, les objectifs de renforcement des capacités dans le cadre de la science ouverte, tels que le développement de compétences, la refonte des évaluations de recherche par des initiatives comme la *Coalition on Advancing Research Assessment* (CoARA), et la mise à disposition d’infrastructures comme l’European Open Science Cloud (EOSC), viennent étayer la mission de NEOLAIa visant à donner des moyens aux chercheuses et chercheurs de la nouvelle génération et à promouvoir un paysage académique durable et équitable à l’échelle européenne. En intégrant les principes de la science ouverte, NEOLAIa renforce son engagement en faveur d’une démocratisation de la production des connaissances et garantit que la recherche profite non seulement au monde académique, mais également aux communautés locales, aux décideurs politiques et à l’ensemble de la société européenne.

L’ancrage régional de la recherche

L’engagement auprès des parties prenantes régionales, telles que les acteurs industriels, les grandes entreprises à ancrage régional, les petites et moyennes entreprises, les collectivités locales et régionales, les ONG et les communautés de citoyens, est essentiel pour s’assurer que les recherches menées par

L'Alliance sont en prise avec les enjeux du monde réel. En mobilisant activement ces acteurs dans le processus de recherche, comme le veut la Tâche 5.5 *Launching the NEOLAIa Living Lab Programme (Lancer le programme Living Lab NEOLAIa)*, l'Alliance peut contribuer à identifier les problématiques spécifiques auxquelles sont confrontées les populations et les industries locales. Les chercheuses et chercheurs de l'Alliance pourront alors adapter leurs travaux pour créer des solutions qui profitent directement à ces régions. Cette approche permet non seulement de renforcer l'impact pratique de la recherche, mais également de consolider le lien entre le monde académique et la société au sens large.

4. Résultats

L'un des objectifs principaux de l'Alliance consiste à favoriser l'émergence de nouvelles collaborations, tant au sein de la communauté académique qu'entre le milieu universitaire et les parties prenantes régionales. Une étape essentielle pour atteindre cet objectif réside dans la localisation, ou le développement, d'outils permettant d'identifier aisément de potentiels partenaires de collaboration. La cartographie des activités de recherche et des infrastructures de recherche joue un rôle déterminant dans ce processus. Par ailleurs, la cartographie des chercheurs individuels, de leurs domaines d'expertise et de leurs intérêts scientifiques facilitera l'établissement de nouveaux partenariats. Cette tâche est actuellement menée dans le cadre du Work Package 8, « Adopting and Sustaining Open Science » (Adoption et pérennisation de la science ouverte), à travers le développement du NEOLAIa Open Research Hub. Cet effort devrait se poursuivre au-delà de la clôture du projet en 2027.

L'Alliance organise une série de conférences et de séminaires, parmi lesquels figurent douze séminaires en ligne spécifiquement dédiés aux chercheuses et chercheurs en début de carrière. Ces événements leur permettront de présenter leurs travaux, de prendre part à des échanges universitaires et d'étoffer leur réseau professionnel. En organisant ces conférences et séminaires, l'Alliance soutient la diffusion des résultats de recherche, encourage le dialogue académique et contribue au développement professionnel des chercheurs à différents stades de leur carrière.

Pour encourager la collaboration et l'évolution professionnelle, l'Alliance NEOLAIa déploie des initiatives visant à améliorer la mobilité des chercheuses et chercheurs au sein de l'Alliance (ou en son sein). Ainsi, deux programmes de mentorat sont créés, avec la participation d'au moins deux jeunes chercheuses et chercheurs issus de chaque université. Ces programmes leur offrent l'opportunité d'aller travailler et étudier dans différents établissements de l'Alliance, ce qui favorise les expériences interculturelles, améliore les compétences en matière de recherche et promeut des relations collaboratives durables. En promouvant la mobilité, l'Alliance cherche à créer une communauté de recherche cohérente et dynamique entre les différentes universités qui en sont membres. Cela prend notamment la forme d'opportunités de mobilité annuelles cofinancées par les établissements membres. Plus globalement, les universités membres doivent apporter un cofinancement pour encourager la collaboration scientifique, notamment en favorisant la mobilité au sein de NEOLAIa.

Dans la convention de subvention, plusieurs indicateurs de performance (*Key Performance Indicators - KPI*) sont liés au Work Package 5 et, dans le domaine de la mise en œuvre de projets de recherche conjoints, on peut en distinguer neuf :

1. Intégration stratégique et engagement institutionnel

- **Finalité** : Intégrer le Cadre de recherche NEOLAIa dans les priorités stratégiques et les pratiques de chaque université partenaire.
- **Objectif quantifiable** : D'ici 2027, veiller à ce que chaque établissement partenaire ait formellement adopté le Cadre de recherche NEOLAIa et manifeste un engagement explicite envers ce cadre dans ses stratégies institutionnelles.

L'intégration du Cadre de recherche au sein des universités partenaires reflète un engagement partagé en faveur de la vision de l'Alliance pour une recherche collaborative. Cet indicateur clé de performance exige que chaque institution membre incorpore le Cadre de recherche dans son orientation stratégique, de manière cohérente avec ses structures et processus de planification propres. Chaque université conserve son entière autonomie — dans les limites fixées par la Convention de subvention — quant à la manière dont elle choisit d'intégrer le Cadre de recherche NEOLAIa.

2. Mise en place de fonds d'amorçage

- **Finalité** : Promouvoir la recherche collaborative via des projets financés sur fond d'amorçage qui ont un impact positif sur les collaborations de recherche NEOLAIa.
- **Objectif quantifiable** : Lancer au moins cinq projets bénéficiant de financements en phase d'amorçage, par partenaire, entre 2024 et 2027.

Les universités membres de l'Alliance universitaire NEOLAIa s'engagent à mettre à disposition des financements d'amorçage (*seed-funding*) afin de soutenir la recherche collaborative entre les institutions partenaires. Cet engagement prévoit la mise en place d'un minimum de 45 projets financés par des fonds d'amorçage à l'échelle de l'Alliance, chaque université membre cofinçant au moins cinq projets (voir la Convention de subvention). Ces initiatives collaboratives à petite échelle sont destinées à promouvoir l'innovation, à encourager les partenariats et à jeter des bases pour obtenir des subventions externes plus importantes à l'avenir, renforçant ainsi la collaboration interdisciplinaire, mais également les capacités de recherche globales de l'Alliance. Ce financement d'amorçage constitue également un levier pour encourager la mutualisation des ressources de recherche sous diverses formes, tout en facilitant les mises en relation entre chercheuses et chercheurs des différentes universités membres de l'Alliance.

3. Partage des ressources pour la recherche

- **Finalité** : Faciliter le partage des ressources pour la recherche entre les partenaires NEOLAIa afin d'optimiser les capacités collaboratives.

- **Objectif quantifiable** : Parvenir au partage d'au moins dix ressources pour la recherche entre partenaires d'ici 2027.

L'Alliance ambitionne de renforcer la recherche collaborative en favorisant le partage d'au moins dix ressources clés entre ses universités membres. Ces ressources peuvent inclure, par exemple, des infrastructures spécialisées, des équipements de pointe ou onéreux, des bases de données propriétaires, ou encore des expertises spécifiques. Par exemple, favoriser les visites de doctorantes et doctorants, de jeunes chercheuses et chercheurs dans les établissements partenaires leur permet d'accéder à des ressources uniques pour la recherche, ainsi qu'à un mentorat auxquels elles et ils n'ont pas accès dans leur université d'origine. Ces échanges contribuent non seulement à optimiser l'utilisation des ressources existantes, mais aussi à instaurer une culture de la collaboration et du partage des connaissances au sein de l'Alliance. La cartographie des domaines et infrastructures de recherche prévue par la Tâche 5.2 *Mapping NEOLAIa research resources and synergies (Cartographier les ressources et les synergies de recherche NEOLAIa)*, est un facteur clé pour permettre à l'Alliance de partager les ressources de recherche.

4. Synergie de recherche et nouvelles collaborations

- **Finalité** : Utiliser la carte des synergies de recherche pour identifier et créer de nouvelles collaborations entre partenaires.
- **Objectif quantifiable** : Créer au moins dix nouvelles collaborations sur la base de la cartographie des synergies de recherche d'ici 2027.

La création de dix nouvelles collaborations entre universités NEOLAIa confirme l'engagement de l'Alliance en faveur de la promotion de partenariats dynamiques et ayant un impact. Plusieurs nouvelles collaborations ont d'ores et déjà été créées entre des universités membres, ce qui démontre la puissance de cette approche. Pour cet objectif, l'accent mis sur la mobilité au titre de la Tâche 4.7 *Supporting and sustaining NEOLAIa mobility programmes for joint research (Appuyer et entretenir les programmes de mobilité NEOLAIa pour les recherches conjointes)*, joue un rôle majeur en permettant aux chercheuses et chercheurs d'échanger des connaissances et d'accéder à des perspectives diverses par le biais de séjours dans d'autres établissements membres. Cette mobilité, facilitée par la cartographie complète des activités et des infrastructures de recherche prévue par la Tâche 5.2 *Mapping NEOLAIa research resources and synergies (Cartographier les ressources et les synergies de recherche NEOLAIa)*, permet un partage effectif des ressources et des savoirs, ce qui favorise les synergies. En outre, les initiatives d'appui à la recherche prévue par la Tâche 5.3 *Creating NEOLAIa Expert Support Teams (Créer des équipes d'appui à la recherche NEOLAIa)*, et la Tâche 5.4 *Designing actions for NEOLAIa High-Impact Research (Concevoir des actions pour la recherche NEOLAIa à fort impact)*, qui traitent également de l'évolution des carrières, du mentorat et des opportunités adaptées pour les personnes en début de carrière, donnent aux chercheuses et chercheurs les moyens d'évoluer au sein de projets collaboratifs. Il sera important de les motiver à contribuer activement à ces efforts collaboratifs.

5. Demandes de financement conjointes

- **Finalité** : Encourager les demandes de financement conjointes pour la recherche afin d'étayer les projets collaboratifs.
- **Objectif quantifiable** : Déposer au moins dix demandes conjointes de financement d'ici 2027.

L'Alliance s'est fixée pour objectif de déposer au moins dix demandes conjointes de financement d'ici 2027, ce qui permettrait ainsi de renforcer les liens entre établissements et de promouvoir la recherche interdisciplinaire sur des problématiques régionales et européennes.

À cette fin, NEOLAIa emploie différentes stratégies. Une approche clé consiste à cartographier les synergies de recherche et les infrastructures des différents établissements partenaires (Tâche 5.2 *Mapping NEOLAIa research resources and synergies - Cartographier les ressources et les synergies de recherche NEOLAIa*), ce qui facilite l'identification d'intérêts similaires et d'expertises complémentaires. Cette cartographie permet la création de consortiums robustes, capables d'élaborer des propositions de financement compétitives. De même, l'Alliance a créé des équipes d'appui expertes (Tâche 5.3, *Creating NEOLAIa Expert Support Teams - Créer des équipes d'appui à la recherche expertes NEOLAIa*) pour apporter une assistance administrative plus harmonisée et mieux informée aux chercheurs. Ces équipes jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité et du taux de réussite des demandes conjointes.

Par ailleurs, NEOLAIa organise des ateliers et des séminaires pour partager des bonnes pratiques, échanger autour des opportunités de financement et élaborer des propositions de manière collaborative. Ces événements promeuvent une culture de la coopération et de l'apprentissage continu parmi les personnels de recherche et administratifs. L'Alliance tire également parti de son Living Lab Hub (Tâche 5.5 *Launching the NEOLAIa Living Lab Programme - Lancer le programme Living Lab de NEOLAIa*) pour mobiliser les acteurs régionaux dans la co-crédation de programmes de recherche, ce qui permet d'améliorer la pertinence et l'impact des propositions de financement.

6. Label HRS4R

- **Finalité** : Promouvoir l'adoption de la Stratégie des ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R) par les partenaires NEOLAIa.
- **Objectif quantifiable** : Faire en sorte qu'au moins six partenaires NEOLAIa détiennent le label HRS4R ou soient en voie d'obtention du label d'ici 2027.

L'objectif visant à promouvoir l'adoption de la stratégie HRS4R par les partenaires NEOLAIa vient souligner l'attachement de l'Alliance à promouvoir un environnement de recherche favorable, transparent et de haute qualité, aligné sur les principes de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour le recrutement de chercheurs. Pour atteindre cet indicateur de performance, une équipe support HRS4R a été créée au titre de la Tâche 5.3 *Creating NEOLAIa Expert Support Teams (Créer des Équipes d'appui à la recherche NEOLAIa)*. Cette initiative encourage les universités membres à

adopter un processus continu d'auto-évaluation et d'amélioration des établissements dans les domaines du recrutement de chercheuses et chercheurs, de l'évolution de carrière, des conditions de travail et des normes éthiques. L'objectif quantifiable est clair : d'ici 2027, au moins six universités partenaires NEOLAIa devraient soit détenir le label HRS4R, soit être officiellement en voie d'obtention de ce label. Il appartient à chaque établissement de déterminer le calendrier correspondant et les étapes à franchir pour obtenir le label en fonction du contexte national et de ses priorités internes. Cette approche souple mais orientée sur un objectif permet d'assurer le respect de l'autonomie des établissements, mais également le respect des normes européennes communes d'excellence dans la recherche et le développement des ressources humaines.

7. Mobilité des personnels d'appui à la recherche

- **Finalité** : Enrichir les compétences et l'expérience des personnels d'appui à la recherche via des programmes de mobilité.
- **Objectif quantifiable** : Faciliter au moins 60 mobilités pour le personnel d'appui à la recherche entre 2024 et 2027.

L'objectif visant à enrichir les compétences et l'expérience du personnel d'appui à la recherche via des programmes de mobilité, prévu par la Tâche 5.3 *Creating NEOLAIa Expert Support Teams (Créer des équipes d'appui à la recherche NEOLAIa)*, reflète l'engagement de NEOLAIa à renforcer les capacités des établissements et à promouvoir l'évolution professionnelle au sein de l'Alliance. Ces programmes sont destinés à permettre au personnel d'appui à la recherche d'acquérir de nouvelles connaissances, de partager les bonnes pratiques et d'approfondir leur compréhension de divers systèmes de recherche et administratifs dans toute l'Europe.

L'une des composantes clés de cette initiative est la création et le développement de réseaux solides de personnels administratifs, lesquels sont essentiels pour assurer une collaboration continue, un partage des savoirs et la réussite à long terme des initiatives conjointes. L'objectif quantifiable consistant à faciliter au moins 60 mobilités pour le personnel d'appui à la recherche entre 2024 et 2027 sert de référence tangible pour évaluer les progrès réalisés.

En encourageant ces échanges et en promouvant les réseaux du personnel inter-établissements, NEOLAIa contribue à la création d'une communauté d'appui à la recherche compétente, interconnectée et résiliente. Cette communauté viendra à son tour faciliter la collaboration entre chercheuses et chercheurs, ce qui entraînera un recours accru aux collaborations, une hausse du nombre de demandes de financement pour la recherche et davantage de publications conjointes dans toute l'Alliance.

8. Accompagnement des chercheuses et chercheurs en début de carrière

- **Finalité** : Apporter un soutien accru aux chercheuses et chercheurs en début de carrière de l'Alliance via des séminaires et des programmes de mentorat.

- **Objectifs quantifiables :**

- Organiser au moins 12 séminaires en ligne pour les jeunes chercheuses et chercheurs NEOLAIa d'ici 2027.
- Créer au moins deux programmes de mentorat NEOLAIa.
- Assurer la participation d'au moins deux chercheuses et chercheurs en début de carrière de chaque université au Programme de mentorat.

L'objectif d'un accompagnement renforcé des chercheuses et chercheurs en début de carrière au sein de NEOLAIa à travers l'organisation des séminaires et la mise en place de programmes de mentorat s'inscrit dans une démarche stratégique visant à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de talents académiques au sein de l'Alliance.

Consciente du rôle déterminant que jouent les chercheuses et chercheurs en début de carrière dans l'avancement d'une recherche innovante, NEOLAIa contribue ici à créer un environnement propice, inclusif et stimulant, leur permettant de s'épanouir, de progresser dans leur parcours professionnel et de tisser des réseaux scientifiques solides entre institutions.

Les séminaires pour chercheuses et chercheurs en début de carrière constitueront des espaces privilégiés d'échange de savoirs, de développement de compétences et de dialogue interdisciplinaire. Ils offriront l'opportunité aux participants de présenter leurs travaux, de recevoir des retours constructifs et d'interagir avec leurs pairs ainsi qu'avec des chercheuses et chercheurs confirmés issus des autres universités membres de NEOLAIa. Dans un deuxième temps, au moins deux programmes de mentorat NEOLAIa seront créés, adaptés aux besoins des jeunes chercheuses et chercheurs à différents stades de leur parcours professionnel. Ces programmes visent à promouvoir des relations d'accompagnement structurées et inter-établissements entre les jeunes chercheuses et chercheurs et des universitaires expérimentés afin de favoriser l'évolution de carrière, la collaboration internationale et l'évolution personnelle.

Afin de garantir une participation large et inclusive, le programme de mentorat NEOLAIa vise à mobiliser au moins 18 chercheuses et chercheurs en début de carrière sur tous les établissements partenaires de l'alliance. Si chaque établissement conserve une certaine souplesse pour identifier et sélectionner les participants selon leurs processus internes et leurs priorités stratégiques, cet objectif commun garantit une participation équilibrée et représentative à l'échelle de NEOLAIa. Pris dans leur ensemble, ces initiatives ont pour ambition non seulement de soutenir le développement des chercheuses et chercheurs à titre individuel, mais également de consolider une communauté dynamique, interconnectée et solidaire de jeunes scientifiques, engagés autour des valeurs et de la mission portées par l'Alliance NEOLAIa.

9. Collaborations avec les acteurs régionaux via le Living Lab Hub

- **Finalité** : Promouvoir des collaborations de recherche conjointe avec les parties prenantes des régions NEOLAIa par le biais du Living Lab Hub.
- **Objectif quantifiable** : Lancer au moins dix collaborations entre des partenaires NEOLAIa et des acteurs régionaux d'ici 2027.

L'objectif de promouvoir des collaborations de recherche conjointes avec les parties prenantes des régions NEOLAIa, dans le cadre du Living Lab Hub (Tâche 5.5 – Lancement du programme Living Lab de NEOLAIa), témoigne de l'engagement de l'Alliance en faveur d'une recherche socialement engagée, ancrée dans les territoires et orientée vers l'impact. Le Living Lab Hub constitue une plateforme dynamique de co-création, réunissant les universités partenaires de NEOLAIa et les parties prenantes locales — collectivités territoriales, agences publiques, organisations de la société civile, acteurs économiques — en vue d'identifier ensemble les enjeux régionaux et de co-développer des solutions innovantes fondées sur la recherche. Cette démarche favorise l'intégration des savoirs académiques et de l'expertise issue du terrain, renforçant ainsi la pertinence, l'utilité sociale et l'impact de la recherche universitaire.

L'objectif fixé constitue une avancée concrète pour ancrer plus profondément les universités dans leurs écosystèmes territoriaux respectifs. Ces collaborations pourront prendre des formes variées — projets de recherche appliquée, initiatives pilotes, actions de transfert de connaissances ou partenariats d'innovation — en fonction des contextes locaux et des besoins exprimés par les parties prenantes impliquées. Ce modèle reconnaît et respecte la diversité des réalités régionales, en laissant à chaque université la possibilité de définir et structurer les collaborations en cohérence avec ses priorités stratégiques et les relations qu'elle entretient avec ses acteurs locaux.

En mobilisant le Living Lab Hub comme catalyseur d'échanges interdisciplinaires, NEOLAIa renforce non seulement l'impact sociétal de ses activités de recherche, mais affirme également le rôle central de ses universités membres en tant qu'acteurs engagés du développement régional. Les collaborations qui en découlent devraient se traduire par des partenariats de long terme, susciter la confiance des parties prenantes et cultiver le sentiment d'un objectif commun reliant le monde universitaire à la société.

Suivi et reporting

Afin de faciliter le suivi des avancées en lien avec les indicateurs de performance (KPI) du *Work Package 5*, chaque université membre de NEOLAIa est invitée à transmettre une mise à jour annuelle mettant en lumière les évolutions pertinentes observées au regard des neuf indicateurs concernés. Le processus de reporting doit rester ciblé et concis. Il repose sur des résumés synthétiques des activités clés, élaborés à partir de modèles fournis par le *Work Package 5*, accompagnés, le cas échéant, de données chiffrées ou d'exemples concrets.

Les universités sont invitées à ne renseigner que les indicateurs de performance (KPI) pour lesquels des avancées significatives ont été réalisées au cours du trimestre concerné.

Les mises à jour devront être transmises, sur demande, à l'équipe de coordination du *Work Package 5* au plus tard à la fin du mois suivant chaque trimestre.

Cette approche rationalisée vise à assurer une coordination régulière et une vision partagée au sein de l'Alliance, tout en limitant la charge administrative. Elle a pour seul objectif de permettre à l'Alliance de répondre aux exigences de la Commission européenne, notamment dans le cadre d'un audit, si nécessaire.

Références

Arza, V. et Fressoli, M. (2018) « Systematizing benefits of open science practices », IOS Press, 37(4), p. 463-474. Consultable sur : <https://doi.org/10.3233/isu-170861>

Chalise, U., & King, D. R. (2024). Realizing the price of academic freedom. *American Journal of Physiology-Heart and Circulatory Physiology*, 326(1), H1–H301.
<https://doi.org/10.1152/ajpheart.00645.2023>

Stratégie numérique de la Commission européenne Consultable sur :
https://commission.europa.eu/publications/european-commission-digital-strategy_fr

Commission européenne : Direction générale de la recherche et de l'innovation. (2022). *Dissemination and exploitation strategy for Horizon Europe: towards an integrated dissemination & exploitation ecosystem*. Office des publications de l'Union européenne. <https://data.europa.eu/doi/10.2777/650016>.

Commission européenne : Agence exécutive européenne pour la recherche, *Communication, dissemination & exploitation what is the difference and why they all matter*, Office des publications de l'Union européenne, 2023, <https://data.europa.eu/doi/10.2848/289075>

Horizon Europe (2021). Consultable sur : <https://op.europa.eu/en/web/eu-law-and-publications/publication-detail/-/publication/93de16a0-821d-11eb-9ac9-01aa75ed71a1>

Kinzelbach, K., Saliba, I. et Spannagel, J. (2021) « Global data on the freedom indispensable for scientific research: towards a reconciliation of academic reputation and academic freedom, » Routledge, 26(10), p. 1723-1740. Consultable sur : <https://doi.org/10.1080/13642987.2021.1998000>

Code de conduite européen pour l'intégrité en recherche (2019) Consultable sur : <https://allea.org/wp-content/uploads/2024/12/Code-de-conduite-europeen-pour-lintegrite-en-recherche.pdf>